



www.st-peray.com

MAIRIE

Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 108
07131 SAINT-PÉRAY Cedex
Tél. : 04 75 81 77 77
secretariatgeneral@st-peray.com

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Fax : 04 75 81 77 78

SERVICES TECHNIQUES

Fax : 04 75 81 77 71

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Fax : 04 75 81 77 82

Le 20 février 2014.

Le Maire de Saint-Péray,

à
.
.
.
.
.

N./Réf. : SG/DBP/VU

CONVOCAATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Mercredi 26 Février 2014

A 20 h 30

Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour est le suivant :

Budget général de la commune :

- 1- Compte de gestion 2013,
- 2- Compte administratif 2013 et affectation des résultats,
- 3- Etat des cessions et des acquisitions 2013,
- 4- Taux communaux des impôts locaux 2014,
- 5- Budget primitif 2014,
- 6- Tableau des effectifs,
- 7- Subventions 2014 aux associations,
- 8- Ecole Sainte Famille – subvention exceptionnelle : matériel pédagogique numérique,
- 9- Les pétanqueurs de Crussol – subvention : Grand prix de la ville de Saint-Péray,
- 10- Collège de Crussol – subvention exceptionnelle : voyage à Londres classe de 4^{ème},

.../...

- 11- Création section USEP – demande de subvention,
- 12- Saint-Péray Sportif Basket – subvention exceptionnelle : contrat développement,

Budget annexe La Maladière :

- 13- Compte de gestion 2013,
- 14- Compte administratif 2013 et affectations des résultats.

Budget annexe LA-OZIL :

- 23- Compte de gestion 2013,
- 24- Compte administratif 2013 et affectations des résultats,

Budget annexe Les Châtaigniers :

- 25- Compte de gestion 2013,
- 26- Compte administratif 2013 et affectations des résultats,

- 27- Ecole municipale de musique – règlement intérieur,
- 28- Modification n° 7 du PLU,
- 29- Acquisition Syndicat Mixte – budget primitif 2014,

Budget annexe Marelle I :

- 16- Compte de gestion 2013,
- 17- Compte administratif 2013 et affectations des résultats,
- 18- Budget primitif 2014,

Budget annexe Marelle II :

- 19- Compte de gestion 2013,
- 20- Compte administratif 2013 et affectations des résultats,
- 21- Subvention d'équilibre,
- 22- Budget primitif 2014,

Budget annexe Ex-SAMONIEU :

- 30- Acquisition SCI COYOTE avenue Victor Tassini,
- 31- Acquisition des conjoints DIMBERTON, rive gauche du Mialan,
- 32- Acquisition de Drôme Ardèche Immobilier, rive gauche du Mialan,
- 33- Acquisition copropriété La Crozette, rive gauche du Mialan,
- 34- Vente reliquat de terrain à la Maladière à l'Institut de Beauté Symbiose,
- 35- Vente reliquat de terrain à la Maladière à la Sté ML Electronique,
- 36- Conseil d'Administration du Comité de Jumelage – désignation d'un élu en remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire,
- 37- Protection fonctionnelle.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le dernier conseil municipal, en application des délégations de pouvoir au maire,

.../...

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Jean-Paul LASBROAS.